

## CDAS du 18 juin 2018

Comité départemental de l'action sociale du CHER

Lors de ce CDAS, un bilan de la campagne de dépistage des risques cardiovasculaires a été dressé. Organisé du 4 au 9 décembre sur les sites de Condé, Sainte Catherine, les Douanes, Saint Amand et Sancerre, il permettait de déceler du diabète, de l'hypertension ou du cholestérol chez les agents du ministère. A l'issue de cette campagne à laquelle ont participé 95 personnes, 5 agents ont été dépistés avec du diabète, 11 avec de l'hypertension et 20 avec du cholestérol. Il en est ressorti également que les agents rencontrent des difficultés à accéder à un médecin.

Une demande a été formulée afin que les petites structures du Cher bénéficient de ce dépistage. Ces opérations ne pouvant se réaliser que sur des sites d'au moins 50 personnes, il a été proposé de renouveler l'opération à Lahitolle, sur lequel viendraient se greffer les structures moins importantes.

**FO-Finances** ne peut qu'encourager ces initiatives de suivi devant les problèmes d'accès aux soins en plein désert médical.

Un bilan de l'action sociale a été dressée pour 2017 :

1 428 personnes ont bénéficié de l'Action Sociale contre 1 431, l'année précédente. Les crédits d'actions locales ont servis à hauteur de 46,66% au financement de l'Arbre de Noël, à 45,5% aux sorties des actifs et des retraités, le reste se partageant entre le conseil juridique, les chèques « rentrée scolaire » ou l'équipement de « coin repas ».

La restauration collective reste la priorité au sein du ministère bien que de petites structures soient menacées de fermeture, point sur lequel **FO-Finances** demeure vigilant. Il en existe 6 sur le département : l'AGRIB à Condé, l'ARAHF à Sancerre, l'AGRAFIP à Sainte Catherine, G. SAND à Bourges Hôpitaux, MBDA à Bourges (Douanes) et Le Paris à Vierzon. 30 697 repas ont été servis en 2017, subventionnés à hauteur de 1,22 € pour les structures les plus importantes et par l'aide « Pour Structure de Restauration Collective » pour les plus petites. A Sainte Catherine, le nombre de repas est en augmentation grâce aux personnels d'Orange, de la Justice et de la CPAM.

Au titre de l'aide et prêt logement ALPAF, 25 dossiers sur 28 ont reçu une demande favorable, contre 27 en 2016. La Délégation reste l'interlocuteur privilégié dans ces démarches.

Un rapport d'activité du service social, rédigé par Mme Bernard, assistante sociale auprès de la délégation départementale de l'action sociale du Cher, a été présenté aux membres du CDAS. L'aide individuelle à la personne représente la majeure partie des interventions et concerne 14 % de la population active. Elle se matérialise sous forme d'aide financière (dans des cas de famille monoparentale ou de certains problèmes de santé), d'aide et de soutien aux agents en difficulté (reprise après un congé maladie, agression...).

L'intervention auprès des collectifs de travail (événement grave tel que suicide, agression, conflit, restructuration, dans un service ou une équipe) ainsi que la prévention des risques psychosociaux sont également des missions du service social.

Dans le cadre de l'Arbre de Noël, un nouveau choix sera proposé aux familles ayant un enfant âgé de 7 à 10 ans : il sera possible d'abonner l'enfant à la revue « J'aime lire » pendant 6 mois.

Concernant le Mondial de l'Auto, une plus importante participation du CDAS permettra que cette sortie revienne à 40 € par personne.

Petite Enfance ; 6 berceaux et 2 supplémentaires sont disponibles à la Crèche du Petit Poucet, 3 rue Alcide de Gasperi à Bourges. Les agents intéressés doivent se rapprocher de la Délégation du Cher.

Prochaine réunion du CDAS : le 11 octobre 2018.

WOODLAND Sandrine titulaire, COTTE Christelle suppléante.

Pensez à consulter notre site local <http://www.fo-dgfip-sd.fr/018/>